

SOUS LE TRÈS HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, S.E.M PAUL BIYA
sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, en partenariat avec le FEICOM

LES JOURNÉES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES DES COMMUNES

pour le développement des territoires

CONTACTS :

(+237) 222 20 16 83

(+237) 674 70 18 99

(+237) 698 67 58 76

Jeicom 23

du 01^{er} au 03 juin 2023 | au Palais des Congrès de Yaoundé

Thème : « LES TERRITOIRES FACE À L'IMPÉRATIF DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE »

INSCRIPTION www.jeicom.org/inscription



Les Communes et Villes Unies du Cameroun
The United Councils and Cities Of Cameroon

AGROPOLE ANANAS

FICHE PROJET



Présenté par : Les Communes et villes unies du Cameroun (CVUC)

Sous la tutelle du : Ministère de la décentralisation et du développement local (MINDEVEL)

Avril 2023

I. DEFINITION DU PROJET

1.1. DÉNOMINATION : Projet de transformation des pulpes d'ananas en jus naturel et bio

1.2. LOCALISATION : Commune d'Oluanguina, commune d'Awae, Commune d'Essé, commune d'Afanloum

1.3. PROMOTEURS : BIKOULA BEKONO Alphonse Didier
- Titre : Maire de la commune d'Oluanguina

1.4. SECTEUR /BRANCHE /FILIÈRE : - Agriculture : filière Ananas

1.5. INSTITUTION PORTEUSE : LA MAIRIE D'OLANGUINA

LA COMMUNE EST SITUÉE DANS LA RÉGION DU CENTRE, DANS LE DÉPARTEMENT MEFOU ET AFAMBA. ELLE A ÉTÉ CRÉÉE LE 24 AVRIL 1995 ET EST ENREGISTRÉ LÉGALEMENT PAR LE DÉCRET N°95/ 082, SA SUPERFICIE EST DE 230 KM² AVEC UNE POPULATION D'ENVIRON 7201 HABITANT DONT LA DENSITÉ DE LA POPULATION EST DE 31HBT / KM². LES COMMUNES LIMITROPHES SONT : LEMBE YEZOUM, AFANLOUM, AWAE, MENGANG, AKONOLINGA, ESSÉ. ETHNIES MVELE, NOMBRE DE VILLAGES 17, SA DISTANCE AVEC LA CAPITALE YAOUNDÉ EST DE 70KM.

1.6. EVOLUTION DU PROJET

Le présent projet présentera au préalable un avant-projet, dans l'optique de lancer le processus de réalisation de la plantation d'ananas et des autres infrastructures et services économique suivant un modèle de marché qui sera définie entre les parties prenantes au projet, dans le respect des normes de gestion en vigueur ainsi que des contraintes de détails. Par ailleurs, les analyses économique et financières approfondie seront ainsi actualiser et basées sur les couts de production à l'unité des produits et services prêt à la commercialisation. En outre, une étude d'impact environnemental et social avant le démarrage du projet permettra d'asseoir un cadre règlementaire et opérationnel visant à prévenir et gérer les risques ainsi que la responsable sociale de l'entreprise.

Au terme de cette étude environnementale et sociale, les emplacements nécessaires pour la plantation et les différentes infrastructures économiques sociales seront arrêtés et confirmés. L'usine quant à elle devra être située à une distance maximum de 10km avec le centre-ville d'Oluanguina.

Le projet est validé par les CVUC (instance faitière des communes du Cameroun) dont le Président a reçu mandat pour la recherche des appuis institutionnels et la prospection des partenaires extérieurs.